



**Pôle Animation, Jeunesse,  
Sports et Vie Associative**

**COMMISSION DES SPORTS ET JEUNESSE**  
**Compte-rendu de la réunion du Lundi 2 Décembre 2019 A 17H30**  
**Salle de réunion 47 – 144, route de Thionville**

**ORDRE DU JOUR**

1. Saison sportive 2019/2020 : accompagnement des clubs par la Ville.
2. Acceptation de prestations des partenaires privés dans le cadre des Trophées du Sports 2019.

- 
- **Etaient présents, sous la présidence de** : Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire

Assistaient également à la Commission :

- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Madame Anne-Claire MANGEL, Directrice Adjointe de Pôle
- Madame Martine GAULARD, Chef du service Développement des Pratiques Sportives
- Monsieur Sébastien REICHARDT, Développement des Pratiques Sportives

**Etaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Déléguée
- Madame Nadia SEGHIR, Conseillère Déléguée
- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale.

La séance s'ouvre à 17h30. En l'absence des autres Élus membres de la commission, le compte rendu de la précédente commission ainsi que les deux points inscrits à l'ordre du jour sont adoptés en l'état.

**1<sup>er</sup> point : Saison sportive 2019/2020 : accompagnement des clubs par la Ville.**

Le présent rapport a pour objet de proposer le montant des subventions allouées aux associations sportives pour la saison 2019/2020.

Depuis plusieurs années, pour permettre aux clubs d'assurer les premières dépenses de la saison sportive à venir, des avances sur les subventions sont octroyées. Les aides au démarrage ainsi versées en septembre 2019 seront déduites du montant des subventions attribuées par le présent rapport.

Après avoir examiné les demandes présentées par les clubs sportifs messins et après avis de la Commission des sports, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer aux associations sportives, pour un montant de 1 437 105 € sur une enveloppe globale de 1 550 900 €, les subventions dont le

détail figure dans la motion. Un montant de 674 965 € sera consacré au sport Elite, 485 625 € pour le haut niveau et une somme de 276 515 € au sport amateur.

A travers son soutien la Ville de Metz accompagne notamment des actions sociales et solidaires mises en place par les clubs sportifs (action "sauve-nage" portée par le club de la Société de Natation de Metz en lien avec l'Ecole des Sports de la Ville et son public, Metz Handball, le Rugby Club de Metz ou Metz Tennis de Table qui organisent des actions à destination des quartiers, ou encore l'Amicale du Personnel Municipal qui propose grâce à l'action "Foot/Loisir/Citoyen" en lien avec des structures spécialisées, de développer la pratique du football à destination de jeunes migrants, etc).

La ville propose également de soutenir, au cours de l'année 2020, les manifestations organisées dans le cadre du développement du Pôle d'athlétisme à Metz en accompagnant trois temps forts dont le meeting international Indoor Athlélor, reconnu 3<sup>ème</sup> français et 15<sup>ème</sup> mondial en 2019.

Dans ce cadre, il est proposé d'attribuer au club organisateur de ces différents événements sportifs des subventions pour un montant total de 63 000 €.

Enfin, il est proposé d'accorder pour 16 080 € de participations financières pour l'acquisition d'un véhicule 9 places au bénéfice de Metz Triathlon.

*Rapporteur : Jacques TRON*

### **2<sup>ème</sup> point : Acceptation de prestations des partenaires privés dans le cadre des Trophées du Sport 2019.**

Le mercredi 11 décembre dernier, la Ville de Metz a organisé la 6<sup>ème</sup> édition des Trophées du Sport qui s'est déroulée à l'ARSENAL. La Ville a ainsi récompensé les sportifs messins s'étant illustrés dans leur discipline au cours de la saison 2018/2019 par un titre de champion de France et au-delà. Au cours de cette soirée, des personnalités qui s'engagent depuis des années en faveur du sport ont également été mises à l'honneur.

Afin de donner plus d'ampleur à cet événement la ville a souhaité associer les acteurs du monde économique. Des partenaires privés ont ainsi accepté de participer financièrement ou au travers de divers engagements qui sont valorisés (mise à disposition d'animateurs, de stationnement gratuit, prise en charge du cocktail, mise en œuvre d'actions de promotion ou de médiatisation de l'événement ... )

Il convient de noter que certains partenaires sont depuis plusieurs années partie prenante de cette manifestation. Cette année, FRANCOIS TRAITEUR a souhaité s'associer à la Cérémonie. L'édition 2019 des Trophées du Sport a ainsi été organisée en partenariat avec France Bleu, le Républicain Lorrain, Vià Mirabelle, Transdev Park et François Traiteur.

A la demande des partenaires et afin de se mettre en conformité avec la réglementation fiscale, il est nécessaire de formaliser le partenariat par le biais d'une convention de mécénat.

*Rapporteur : Jacques TRON*

La séance est levée à 17h50.